

## L'hébergement temporaire

C'est dans une structure entièrement médicalisée que votre proche sera accueilli.

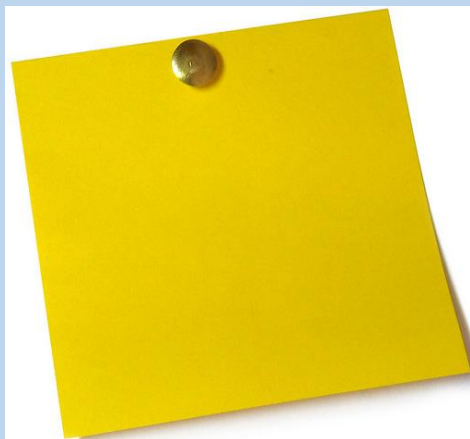
Il sera entouré de professionnels qualifiés afin de lui apporter les soins adaptés à sa dépendance.

Différentes animations, activités sont proposées quotidiennement.

Les personnes accueillies en hébergement temporaire bénéficient du même statut et des mêmes services que les personnes en hébergement permanent.

L'établissement est agréé pour 2 places d'hébergement temporaire.

La durée de séjour, de 2 à 90 jours est définie selon les besoins de l'aidant et de son parent.



*Si vous souhaitez plus de renseignements sur ces accueils alternatifs vous pouvez contacter l'accueil de l'établissement pour prendre rendez-vous avec Mme ALBARET, cadre infirmier.*

### Association Saint Dominique

#### Résidences Saint Dominique

13 Boulevard du Docteur Devins  
43100 Brioude

Téléphone : 04.71.50.82.00

Télécopie : 04.71.50.82.01

Messagerie : [accueil@association-sd.fr](mailto:accueil@association-sd.fr)

Site internet : <http://www.association-sd.fr>

# ASD

ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNES ÂGÉES

BRIOUDE

## Accueil de Jour & Hébergement Temporaire

*S'occuper quotidiennement d'un proche dépendant peut se révéler épuisant. Pour ménager leurs forces, les aidants doivent s'accorder des temps de répit et profiter des structures offrant des accueils séquentiels.*



#### Résidences Saint Dominique

13 Boulevard du Docteur Devins  
43100 Brioude

<http://www.association-sd.fr/>

# L'accueil de Jour

## Pour Qui ?

L'accueil de Jour accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, vivant à domicile.



## Que proposons-nous ?

Les activités proposées visent à préserver certaines capacités (intellectuelles, motrices) et à donner des repères dans le temps et dans l'espace au travers de l'organisation de la journée :

- ACTIVITES COGNITIVES : atelier cuisine, peinture, atelier mémoire, groupes de parole, jeux de société...
- ACTIVITES SOCIALES : Sorties, participation aux tâches domestiques, animations festives de l'EHPAD, anniversaires...
- ACTIVITES SENSORIELLES : chant, jardinage, relaxation, atelier des sens...
- ACTIVITES MOTRICES : Couture, tricot, atelier équilibre, gymnastique douce...



## Pourquoi ?

### POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE :

- Maintenir l'autonomie et préserver le plus longtemps possible le maintien à domicile
- Offrir un lieu sécurisé d'accompagnement
- Favoriser les liens sociaux et rompre l'isolement
- Stimuler la mémoire et les sens
- Respecter les désirs et les habitudes de vie



### POUR L'AIDANT :

- Soutenir et soulager : lui permettre de se reposer, retrouver du temps libre
- Favoriser l'accueil des familles, les accompagner dans la compréhension de la maladie et des symptômes associés
- Permettre des rencontres avec d'autres familles concernées et rompre l'isolement



## De quels moyens disposons-nous?



L'accueil de jour est doté de locaux adaptés et sécurisés au sein de l'EHPAD.

Il dispose ainsi d'une salle d'activité équipée d'une cuisine thérapeutique, d'une salle de repos et d'un accès extérieur dans une cour abritée et ombragée propice aux activités de plein air.

L'accueil de jour est un dispositif animé quotidiennement par des soignants soutenus par une équipe pluridisciplinaire (médecin gériatre, psychologue, infirmière).

Ce personnel est volontaire, motivé et formé.

Un partenariat est établi avec les médecins traitants.

Les personnes sont accueillies de 1 à 4 jours par semaine en fonction des besoins, du lundi au vendredi de 9h à 17h. La capacité d'accueil est de 10 personnes.

Fermeture les jours fériés.